

Chanoine Brugière

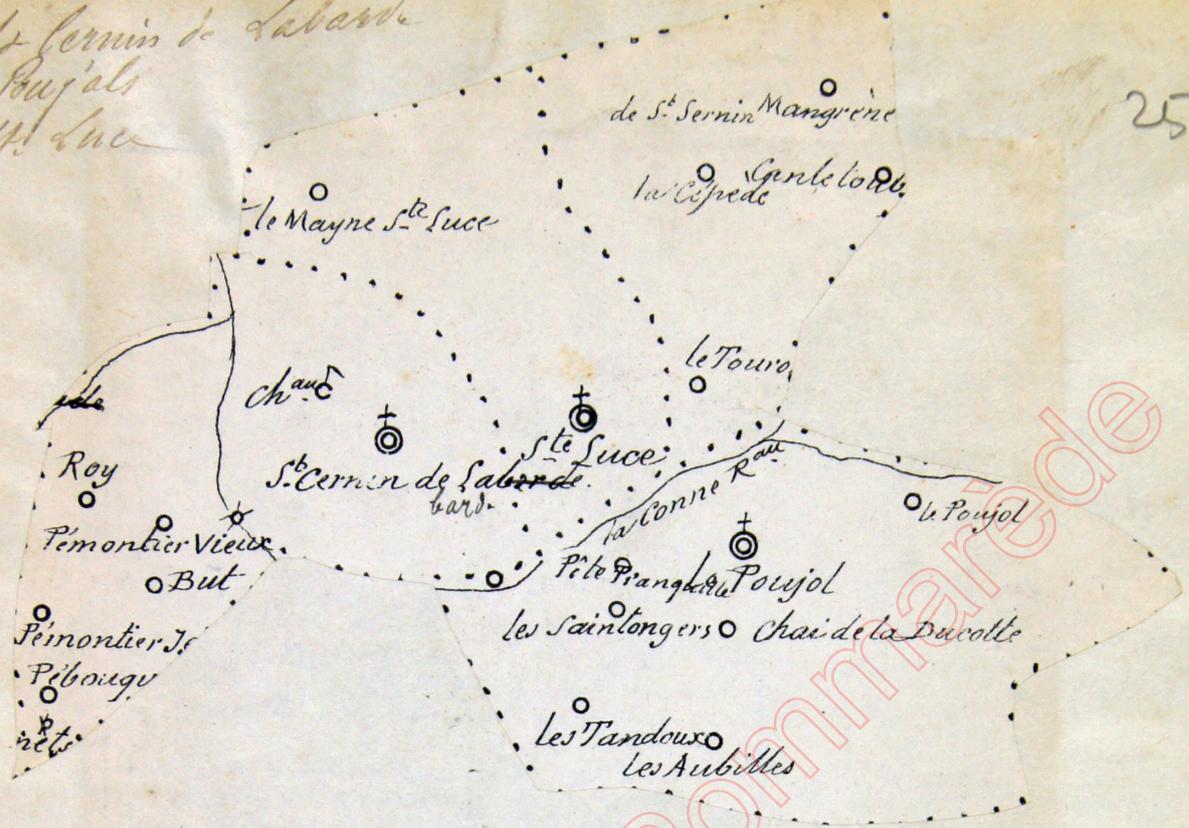
# St Cernin de Labarde



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède

St Cernin de Sabarde  
 Poujol  
 M. Luce

25



59 le bourg. 250 h.	Pite Moulin (Mie Bas) 3EN. Roy/Borie du Roc 1/2ES
les Aubilles. 2/2SE	Mie des Faires. 150. les Saintongers. 2/2ES
le Barde. 1/2SE	Mie de la ledre. 150. St Luce. 1E
But. 1/2SO	Mie de la Rodé. 1/2N. Saut de la Margot. 2/2SO
Cante coucou. 1/2ON	Pibouquet. 2/2SO. les Tandoux. 2/2SE
Cante Loube. 3NE	Pimontier Vieux. 1/2SO. le Touron. 2EN
Chai de la Ducolle. 3ES	Pimontier Jeune. 2/2OS. la Cote de 2/2NE
Mengreine. 4NE	Pite Françoise. 1/2SE. la Roche de la Luye.
le Moulin (le M. St Luce) 2N. le Poujol. 3ES.	Lieu dit où dolmen.

St Cernin de Sabarde  
 Delperier Pierre . . . 1808  
 Delperier Simon . . . 1823  
 de Fayolle Gabriel. 23.78.27  
 Vergnol Andre Delphin. 28.84.0.(35)  
 Laborie . . . 1849  
 Simounet . . . 1865  
 Simounet Sidovic . . . 1884

Poujol  
 Guirouh  
 Jean Andre Didier Vergnol avec. 1807  
 Vergnol Andre Didier 1808  
 Carrier Jean . . . 1808  
 Vergnol Andre Delphin. 1813

S<sup>t</sup>. Sernin de Sabarde. 600 hab.; 1140 hect.; 81<sup>m</sup> 108<sup>m</sup>.  
altit.; à 6<sup>k</sup> d'Ingraiac; à 14<sup>k</sup> de Bergirac;  
le bourg a 200 habitants.

Revenus (Commune en 1884) 26,93 x 33.

Revenus (Fabrique)

Sol: Mollasse. Tuilerie. Cèdre d'eau douce.

Délimitation. La paroisse de S<sup>t</sup>. Sernin de Sabarde se compose des anciennes paroisses de S<sup>t</sup>. Sernin, du Poujol et de S<sup>t</sup>. Suce.

« Par ordonnance royale du 11 juillet 1827 art. VI, les communes de S<sup>t</sup>. Sernin de Sabarde et de Poujols... sont réunies en une seule dont le chef lieu est fixé à S<sup>t</sup>. Sernin de Sabarde et qui prendra le nom de S<sup>t</sup>. Sernin et Poujols. » (Archiv. de la Dordogne.) Les autres sections étaient réunies depuis la Révolution (sans doute).

Origine: sanctus saturninus prope Bardia »

1365 (Esp. Châtel.) : « saint Saturnin près S<sup>t</sup>. Suce » XVIII<sup>e</sup>. ; « Saint Cerny de la Barde »

1760, « S<sup>t</sup>. Sernin », etc.

Titulaire et patron: S<sup>t</sup>. Saturnin évêque de Toulouse, martyr, 29 novembre. (Dans une note fournie par un curé de S<sup>t</sup>. Sernin on lit que la fête patronale se célèbre le jeudi de l'octave du S<sup>t</sup>. Sacrement. C'est à vérifier.)

5. L'église de S<sup>t</sup>. Sernin qui a 16<sup>m</sup> sur 15 est à une seule nef et n'offre rien de remarquable. Elle est suffisamment pourvue en linges, vases sacrés et ornements. — Cimetière. — Cloche. — Le presbytère est vaste; il possède un grand jardin et une terre assez étendue.

(Arch. de la Dord. série O.) « L'ordonnance royale du 16 septembre 1829 autorise l'imposition de 2.950<sup>f</sup> pour payer le prix du presbytère dont les 1.950<sup>f</sup> est possesseur. L'acquisition d'une maison et dépendances... moyennant la somme de 2.800<sup>f</sup>... pour le presbytère.

(Arch. de la Dord. Q 550 N° 397 et Q 80 N° 448) « 22 fruitidor an IV. Vente à Portier eau juge de paix du Canton de Ribagnac les deux presbytères de S<sup>t</sup>. Suce et de S<sup>t</sup>. Sernin, communes de S<sup>t</sup>. Suce et S<sup>t</sup>. Sernin. (Bâtimens, jardins etc. pour 1710<sup>f</sup>.)

6 fonds Espine. Roles gascons. sous Henri V d'Angl. XV<sup>e</sup>.) N° 12 « Pro Bern. de Serparre chevalier de annexando parochias de Boulhaquet, de S<sup>t</sup>. Cernone et de S<sup>t</sup>. Lucia ad dominium castri sui de la Barde et de loco de Roquapina concessio eidem Bernardo teste rege. 11 juill. an. m. b. 4 fol. 43 r<sup>o</sup>.

Il y a dans la paroisse de S<sup>t</sup>. Sernin quelques maisons bourgeoises, le reste de la population se compose de petits propriétaires aisés. La paroisse est difficile à desservir à raison de son étendue et de plusieurs villages qui se trouvent sur les confins.

Il dit qu'il a découvert près de l'église des fon-  
dements anciens, des tuiles, des morceaux de  
vase, des monnaies, deux clefs, fort  
anciennes etc. (Ailleurs découvertes.)  
L'auteur parle d'un dolmen situé aux Tardous,  
d'une longue ligne de cailloux plantés par  
un bout; d'une cave ou grotte située aux  
Tardous; d'une chaussée en pierres très gros-  
ses, faite dit-on, par les soldats de César pour  
retenir les eaux de la font. Quisine. — Sur un ter-  
rain en allant vers Monmadales, restes de château  
ancien appelé Castel-fordou. —

— on cite dans la Commune de St. Germin  
deux dolmens l'un situé près de Poujol, l'autre  
à la Roucho de la Lojo. (Bull. arch. L. IV. p. 45.) fin.

St. Suce. St. Suce était une paroisse et succursale de  
pendant de l'abbaye de Brantôme; l'abbé de  
Brantôme était le collateur. « Eccl. sanctae  
Suce », Pancarte de 1556, « St. Suce », Pouille  
de 1648. « Preciatus sanctae Suce » 1788.  
« Prieuré de St. Suce, coll. l'Abbé de Brantôme »  
« Pouille de 1648. etc. Aujourd'hui il ne reste  
de l'ancien village ni église, ni presbytère, ni  
maisons. Le presbytère fut vendu à la Révo-  
lution (voy. plus haut).  
Poujol. Poujol était aussi une paroisse dont le  
patron était St. Pierre, vocable de l'église.  
« Inventaire des objets d'église » quimichal an II.  
« Cet inventaire d'un finit est très curieux par  
l'orthographe et la réclation (Arch. de la Dord.  
serie R 203 n° 21.) — Voy. plus loin la notice de F.  
Vente du 22 mars 1843 au N. Batimens, jardin etc.  
propriété presbytère de Poujol, adj. Judic. Jean  
Carnier 2499<sup>fr</sup> 6<sup>cts</sup> (Arch. de la Dord. R 550 N° 286.)  
— Selves, curé de Poujol 1683; Sagarrigue vic. 1683.  
— Machin, curé de St. Germin 1683.  
— Tallard, curé de St. Germin ATA. 1803.  
— 350 piques (70 h.). Conférence du Scapulaire  
du 22 janvier 1843.  
Segs de M. Delperrier, réalisable après la mort de  
sa femme.  
— En 1589 (peu) les habitants d'Anigiac as-  
siégés par les Calvinistes se rendirent et furent  
conduits prisonniers à St. Germin de Sabarde (Tarde)  
— Réserve d'un manuscrit trouvé à Anigiac et co-  
munié à la société archéologique par  
M. l'Abbé Rabois Bouquet; ce manuscrit est  
intitulé « Mémoires que Sapouyade, curé de  
Poujol, laisse à ses successeurs... » (Voy. Bull. arch.  
L. VIII p. 397 à 399.) Il contient 40 pages.  
L'auteur fait d'abord sa biographie. Il nous  
dit qu'il fit des réparations à son église de  
Poujol et à son presbytère (1733 à 1759). Il  
nous apprend qu'en 1739, il n'eût pour res-  
sources que 27 sacs de blé, deux barriques  
et demi de vin et 300 livres qu'il emprunta,  
qu'il passa deux transactions pour la ma-  
nière de donner le vin et une dette pour les  
gerbes de compte après la treizième... D'après  
les conventions faites à la suite du procès, les  
dimiers avaient le dixième de toute récolte, y  
eut-il qu'une seule gerbe, et de tous les grains  
du vin et des agneaux de treize un; des légumes,  
maïs, charvre, de vingt un; etc.  
L'auteur donne les noms de ses prédécesseurs:  
Dupin cham. d'Anigiac; Selves; Boysson, ch. d'An;  
Mébrard; Lamarque. (Sapouyade 1733.....  
Il y avait 25 feux dans la paroisse qui relevait  
de la juridiction de St. Germin (ancien repai-  
nobis, ayant en 1750, haute et basse justice sur  
St. Germin, St. Suce, le Poujol, Commet et Bourmaquis)  
et avait pour seigneur meunier de St. Laurent,  
marquis de Sacasaigne et baron de Poujol.

S<sup>t</sup> Sernin de la Barthe.

1685-1772. N. m. d. m. de l'église paroissiale de S<sup>t</sup> Sernin de Labarde.

Vasort, Louis Martin, Etienne Escodica Léonard Deltail, Callarie  
Cuvier — B. D'Isaac Jean fils de Jean Isaac Costant et de  
Marie de Gresse. 1738 — Jean fils l. de Bernard Ceynes, jar  
diner de M. de Fayolle. — Jean noble Jean Jacques Joseph  
de Fayolle seigneur de Tugueson et S<sup>t</sup> Sernin et marié  
de l'É. Marie Gabrielle de Fayolle 1777 — V. n. noble Jean Louis  
de Xacassagne Marquis de S<sup>t</sup> Sernin, seigneur de la terre de  
S<sup>t</sup> Sernin 1778 — Yvonne Marianne Chrétien f. l. de hautet  
suivant seigneur Messire Jean Jacques Joseph de Fayolle, Chevalier  
seigneur de S<sup>t</sup> Sernin et de Dame Marianne Suzanne Le Brun;  
Suzanne hautet suivant seigneur Messire Jean Baptiste Malherbe Le  
Brun, a tenu pour lui. Hautet suivant seigneur Messire Jean Hui  
de Xavrière Merat seigneur de Lagard, Cravelon etc. et marié  
de Dame Mesdame Gertrude de Soullac de Fayolle 1781 — Messire  
Jean Antoine de Fayolle, de S<sup>t</sup> Sernin, Tugueson fils des mêmes  
Suzanne hautet suivant seigneur Messire Jean Antoine de Fayolle,  
Merat, Capitaine aide-major des volontaires de Bordeaux,  
et marié. Hautet suivant Dame Marie Elisabeth du Gard de Cheminades  
de Lormet 1783 — Messire Gabriel de Fayolle fils des mêmes  
qui a pour père. Hautet suivant seigneur Messire Gabriel  
de Calleyrand, Comte de Périgord, a tenu pour lui Messire  
Jean Georges marquis de Soullac, Duc de Barden 1786 —  
Mariage de Messire Charles de Fayolle avec de l'É. Marie de  
Soullac dans la chapelle du château de Barden. — Hautet  
et suis seigneur Messire Pierre Dufour baron de Monmestral  
de la ville de Cézac, Doyen de Sarlat, avec de l'É. Hypolyte  
de Fayolle de la paroisse 1778 —  
1) Sépult. de Messire Louis Martin Cuvier de S<sup>t</sup> Sernin, âgé  
de 80 ans dans le sanctuaire du côté de l'Évangile 1733 —  
Madame Jeanne de Fayolle, morte au château et enterrée dans  
l'église de S<sup>t</sup> Perdon 1754 — Noble Antoine Bonafoux de  
Camille âgé de 10 ans 1760 — Messire François de Fayolle  
seigneur de S<sup>t</sup> Sernin, âgé de 79 ans dans l'église 1767 —  
M. Etienne Escodica Chancelier en théol., Curé de la paroisse âgé de 80 ans  
dans l'arc à l'entrée du sanctuaire 1774 —

1<sup>er</sup> Sermin suite )

M. Leonard Delteil curé âgé de 50 ans 1789 — Messire  
Gabriel Caminél de Bonaf Bonnefous âgé de 85 ans 1790 —  
Marguerite Caminél de Bonnefous, âgé de 80 ans 1791  
1734. 1792. Paroisse de Poujol annexé aujourd'hui à la  
Commune de 1<sup>er</sup> Sermin de la Barde — Bess, m. s. m. de  
l'église paroissiale 1<sup>er</sup> Pierre de Poujol. François Lafoujade curé  
Charité, Landesque, vicarien — Suppl. de François Lafoujade  
curé de Poujol âgé de 48 ans dans le cimetière 1790  
1675. 1792. Paroisse de St-Luce annexé aujourd'hui à la Commune  
de 1<sup>er</sup> Sermin de Sabarde — Eglise paroiss. de St-Luce de la Barde  
François Pouchain, Labrousse, d'Hélias, Bonnel, Binet, Rogues, curés  
curé — Suppl. de messire Guillaume Bonnel, bachelier  
en théol. curé âgé de 60 ans 1758 —

SHAP - Fonds Pomme

S<sup>r</sup> Sermin de Rabarde (V<sup>o</sup> de seigneurs)

1685-1792. Bast. m et m. de l'eglise de S<sup>r</sup> Sermin de Rabarde  
Rayfort, Louis Martini, Etienne Escodica, Thomas Delleuil,  
Callarie cures

Bast. de Jean f. l. de Bernard Ceyrier, jardinier, de M. de Fayolle  
et de Coimette Caiffet; par. noble de Jean Jacques Joseph de Fayolle,  
seigneur de Puyredon se de S<sup>r</sup> Sermin et Marc. Delle Marie Gabrielle  
de Fayolle 1777 — par. noble Jean Louis de Lacassagne, marquis  
de S<sup>r</sup> Laurent, seigneur de la terre de Saint Sermin 1778

Delle Marianne Thérèse, f. l. de Haut et puissant seigneur messire  
Jean Jacques Joseph de Fayolle, Chevalier seigneur de Saint Sermin  
et de Dame Marianne Susanne Le Brun; par. Haut et puissant  
seigneur messire Jean Bapt. Mathurin Le Brun; a tenu Haut  
pour lui Haut et puissant seigneur messire Jean Henri de Laviere,  
Chevalier, seigneur de Lagard, Cervelore etc, et mar. Dame  
Marianne Thérèse de Soullac, de Fayolle 1781 — Messire  
Jean Antoine de Fayolle, de S<sup>r</sup> Sermin, Puyredon fils des  
mêmes, par. Haut et puissant seigneur messire Jean Antoine

de Fayolle, Chevalier, Capitaine Aide-major de  
volontaires de Bourbon, et mar. Haute espun. Dame

Maria Elisabeth du Gard de Chermignat de Sermet 1783

Messire Gabriel de Fayolle fils des mêmes qui a pour  
par. très Haut et très puissant seigneur messire Gabriel  
de Callegrand, Comte de Périgord, a tenu pour lui  
messire Jean George Marquis de Soullac, du Château de Bardou  
Mariage de messire Charles de Fayolle, avec

Delle Marie de Soullac, dans la Chapelle du ch<sup>au</sup> de Bardou 1774  
— Haut et puissant seigneur messire Pierre Dufauve Baron de Monmiral  
de la paroisse de Cinac, Docteur de Sarlat, avec Delle Hypolyte de  
Fayolle de la paroisse 1748 — Epulver de messire

Louis Martini, curé de S<sup>r</sup> Sermin, âgé d'environ 80 ans, dans le  
sanctuaire de l'église de l'évangile 1733 Noble Antoine de

Bonafoux de Camin, âgé de 10 ans, dans l'église 1760 — Messire  
Francis de Fayolle seigneur de S<sup>r</sup> Sermin, âgé de 99 ans dans  
l'église 1761 — M. Etienne Escodica bachelier en théologie curé

de la paroisse âgé d'environ 80 ans dans la nef à l'entrée de  
l'église 1774 — M. Leonard Delleuil curé du present

lieu âgé de 50 ans 1789 — Marguerite Camin de  
Bonnesfous, âgée d'environ 80 ans dans le cimetière 1771

(St Serny (suite)) - Poujol annexes

1738 - 1792. Paroisse du Poujol annexée aujourd'hui à la commune de St Serny. Bap. m. An. de l'église paroissiale de St Pierre du Poujol.

François Lafoujade curé, Chassaigny Landergue vicéaire - Bap. de Maré - Petronille Henriette J. L. de M. Jean Vergniol, ci-devant procureur du Pape au

Presidial de Sarlat et de Dame Catherine - Henriette Nelli; M. de M. François Soure, épouse de sieur Ranthu Poujol, âgé 1791 - Odeurim 68 ans, dans l'église, près des fonts baptismaux 1763 - sieur Pierre Guivaud, ancien Lieutenant d'infanterie, âgé de 75 ans 1769 - M. François Lafoujade, curé du Poujol, âgé de 88 ans dans le cimetière 1790

1675 - 1792. Paroisse de St Suce annexée à la commune de St Serny de Labarde Bap. m. ep. de l'église paroissiale de sainte Suce de Labarde - François Rouhaix, Labroune, Mélias, Boimel, Boimel-Roquemortier curés.

Mariage de François Forestier mouleur, de la paroisse, avec Marie Bormfont de la par. de Comme 1730 - M. de M. Forestier, marchand de Moulages, âgé de 50 ans dans le cimetière 1753 - messire Guillaume Boimel, bachelier en théol. curé de la paroisse âgé de 60 ans, dans l'église 1758 - L'abbé Roquemortier conjugué par son registre que Nicolas Boimel, sieur de la Pèssière, héritier de M. de M. Elisabeth Boimel, morte le 8 novembre 1762 et curé de la paroisse a fait les diocèses suivants qui ont été employées aux réparations de l'édifice. La quittance du 15 août 1763 - Le sieur Roquemortier curé a fait lambrures à neuf la nef de l'église, cinq vitres, la croisée, le bois de la porte, la serrure, réparé la couverture, la sacristie à neuf à ses dépens, n'ayant que 100 livres que son prédécesseur a laissés à la dite curé, son frère avait données à l'église.

Signature